

La téléexpertise PSY

Un service proposé pour les professionnels de Santé en Savoie

La téléexpertise concerne tous les professionnels de santé, en libéral ou en établissement sanitaire et médico-social.

Elle concerne aussi tous les patients, à condition d'avoir recueilli leur consentement au préalable.

CLINIQUE LE SERMAY



AVANTAGES

Traitez, effectuez et facturez vos demandes d'avis à partir de votre messagerie sécurisée MonSISRA

Accédez à un réseau régional d'experts

Accélérez la prise en charge des patients



TARIFICATION

L'acte est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie, dans le cadre du Tiers Payant



MARCHE A SUIVRE

1- Dans SISRA, démarrer une téléexpertise

2- Rechercher "Avis psychiatrique clinique"

3- Puis cliquer sur "Demander une expertise"